
NEWSLETTER DU CHANVRE N°7 : DÉCEMBRE 2019

LES HOMMES DE LA FILIÈRE



HERVÉ POTTIER À LA DIRECTION DE CAVAC BIOMATÉRIAUX

Depuis le 1er octobre 2019, Hervé Pottier remplace Olivier Jadeau (qui a fait valoir ses droits à la retraite) à la direction de Cavac Biomatériaux. Il dirigeait auparavant une entreprise spécialisée dans la distribution de matériaux de construction auprès des grandes surfaces de bricolage et des négoce. C'est en 2009 qu'il met un pied dans le chanvre. *« Nous recherchions des produits d'isolation. Nous avons par ailleurs déjà des contacts dans le domaine des produits biosourcés. »* C'est ainsi qu'il rencontre Cavac et les produits isolants BioFib. Dix ans plus tard, la passion qu'ont les acteurs de cette filière l'a poussé à postuler. *« C'est aussi un retour aux sources (mon grand-père était agriculteur) et à ses valeurs. En entrant dans cette entreprise, j'ai pris conscience du savoir-faire humain et industriel et de l'importance des développements (notamment la multitude de débouchés). Mon objectif est maintenant d'accélérer le travail et d'être plus présent sur le marché de la fibre technique, le tout en assurant la traçabilité et la stabilité de nos produits.»*

LES DÉBOUCHÉS

CONSTRUCTION

CAVAC BIOMATERIAUX : DIX ANS DÉJÀ !



Cavac Biomatériaux vient de fêter ses dix ans. Tout est parti en 2009 de la volonté du groupe coopératif Cavac de créer une nouvelle filière basée sur le chanvre qui aille du champs au chantier. Ainsi naît Cavac Biomatériaux avec un investissement dans une unité de transformation (défibrage et nappage pour produire des isolants). En 2016, elle investit dans une nouvelle activité : la micronisation du chanvre sous forme de poudre ultrafine pour remplacer la charge minérale dans les mélanges résines/PVC de la plasturgie. Cavac Biomatériaux, c'est aujourd'hui 15 000 t de paille défibrée, 1,2 million de m² d'isolants (une production multipliée par trois depuis 2014). Une grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par le débouché fibres pour l'isolation et le béton de chanvre. Ses autres débouchés : la fibre technique pour l'automobile et la papeterie, le paillage horticole et la litière, la plasturgie. L'entreprise a reçu cette année le Trophée national de la bioéconomie des mains du Ministre de l'agriculture.

PREMIÈRE TOITURE EN BÉTON DE CHANVRE PRÉFABRIQUÉ



Nouvelle avancée pour la préfabrication en béton de chanvre avec la réalisation de la première toiture (80 m² sur 4 pentes) par l'entreprise Burg sur une maison d'habitation dans le Tarn et Garonne. « Dans notre région, les températures élevées en été rendent les combles isolés classiquement peu habitables sans climatisation », précise Dominique Burg, habitué au béton de chanvre. « C'est pour cette raison que j'ai proposé le béton de chanvre à ce client qui ne souhaitait pas de climatisation. » Une toiture en béton de chanvre nécessite des panneaux plus isolants et plus légers que des panneaux de murs. La charpente doit être un peu plus renforcée que pour une toiture classique. Dominique Burg, qui a aussi testé le béton de chanvre projeté, a finalement choisi la préfabrication pour ses multiples avantages. « La toiture est réalisée à l'abri dans les meilleures conditions et se monte très vite sur le chantier, mettant ainsi le bâtiment hors d'eau plus rapidement qu'une toiture classique. La préfabrication permet de gérer le séchage plus sereinement ; les autres corps de métiers peuvent ainsi intervenir très vite après la pose. Cette technique réduit aussi les risques sur le chantier vis-à-vis des ouvriers (moins de salariés en hauteur). »

TEXTILE

DU CHANVRE DANS LES CHAUSSETTES DÉCATHLON



On note un réel regain d'intérêt de l'industrie textile pour le chanvre. Ainsi, depuis mi-novembre, dix magasins Décathlon vendent sous leur marque les premières chaussettes à base de chanvre. Une histoire qui a commencé en avril 2018 entre La Chanvrière (LC) et Décathlon. « *Beaucoup de marques de textiles cherchent à réduire l'impact environnemental de leur production jugée très polluante* », précise Olivier Robert, responsable commercial de LC. « *Nous avons exposé les avantages environnementaux du chanvre comparé au coton.* » Décathlon souhaitait alors connaître le comportement du chanvre dans le textile pour développer une nouvelle gamme de chaussettes. Celles-ci, dont le packaging arbore une feuille de chanvre, sont produites avec 68 % de coton, 15 % de chanvre et d'autres matières. La transformation du chanvre et la production du fil sont réalisées de manière 100% mécanique, sans chimie. « *La R&D réalisée depuis six mois nous permet aujourd'hui d'intégrer jusqu'à 30 à 55% de chanvre.* » La Chanvrière travaille sur le débouché textile depuis plusieurs années et de nombreux projets sont en cours d'aboutissement. « *Décathlon va nous donner un bon coup de projecteur pour le développement du chanvre en textile.* » Par ailleurs, l'Association Lin et Chanvre Bio a réussi à concevoir un jean 100 % chanvre et 100 % français (production du chanvre, filage, tissage et confection).

ALIMENTATION

BIENTÔT UN CAHIER DES CHARGES FINALISÉ POUR LE LABEL ET UNE CHARTE



Alexandre Aquilon, apprenti ingénieur agronome de Montpellier SupAgro, a intégré InterChanvre en octobre dernier pour développer le débouché alimentation humaine. Ayant passé quatre ans en médecine avant de bifurquer vers l'agronomie, il a l'avantage de bien connaître les aspects nutrition sur le plan scientifique. Il s'attelle en premier lieu à finaliser le cahier des charges « chènevis français » et à rédiger la charte d'engagement que devront valider

la Commission Label et le Conseil d'Administration d'InterChanvre. Cette charte d'engagement constituera un véritable outil pour communiquer sur les atouts différenciants du chènevis français.

UN NOUVEAU PLAN PROTÉINES IMMINENT

Selon le ministère de l'Agriculture, le nouveau Plan Protéines Végétales devrait sortir début 2020. Objectif : diversifier la sole afin de produire plus de cultures riches en protéines végétales et d'augmenter notre autonomie en protéines aussi bien pour l'alimentation animale qu'humaine. Pour la première fois, le chanvre est cité et reconnu pour sa richesse en protéines.

SUR LE TERRAIN

TROP DE PLUIE POUR LA RÉCOLTE DE CHANVRE



Depuis fin septembre, les récoltes d'automne, notamment celle du chanvre, sont perturbées par une météo pluvieuse sans réel répit. Si fin novembre, le chènevis était récolté, la paille de chanvre attendait toujours de sécher pour être rentrée. Tous les bassins de production sont impactés sur plus ou moins de surfaces. « *Il ne faudrait pas que ça dure encore deux-trois mois* », souligne Dominique Briffaud, président d'InterChanvre. « *Du vent d'Est et du froid pendant plusieurs jours seraient bienvenus pour que ça sèche.* » La chènevotte va être rouie, donc d'une couleur marron et non plus blanche comme le marché le demande. Les chanvrières ont cependant des stocks de la récolte 2018 pour répondre à la demande de chènevotte de qualité. « *Et il faudra certainement augmenter les surfaces en 2020 pour reconstituer les stocks. Quant à la chènevotte 2019, tant qu'elle n'est pas rentrée, difficile de faire des pronostics sur sa qualité et son débouché.* »

RÉGLEMENTATION

CANNABIS THÉRAPEUTIQUE : ESSAIS AUTORISÉS



L'expérimentation de traitements médicaux à base de THC ou de CBD sur des patients (3 000 a priori) souffrant de maladies graves et actuellement en impasse thérapeutique vient d'être autorisée. L'amendement déposé par le député Olivier Véran, neurologue de formation, a en effet été voté par l'Assemblée nationale et le Sénat début décembre. Pour que cette expérimentation soit effectivement lancée, le Gouvernement doit encore en organiser les modalités par voie réglementaire. Les molécules testées seront importées car leur production n'est pas autorisée en France. L'expérimentation doit durer deux ans. Si elle est concluante et si la réglementation française évolue concernant la production de ces molécules en France, une filière sera créée dans cet objectif.

CBD, THC, CANNABIS BIEN-ÊTRE, THÉRAPEUTIQUE, RÉCRÉATIF : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le **CBD** est une molécule non catégorisée en drogue par l'OMS, apportant une sensation de bien-être reposant. Elle est issue de la fleur de cannabis dont la récolte est interdite aujourd'hui en France. Le **THC** (ou tétrahydrocannabinol) est une molécule psychotrope (drogue) également issue de la fleur du cannabis. Le **chanvre** est une culture de plein champ sélectionnée génétiquement pour ne pas dépasser les 0,2% de THC (réglementation européenne). Les variétés autorisées sont inscrites dans le code de la santé publique. Seules les graines et les tiges sont autorisées à la récolte. Le **cannabis bien-être** ne contient que du CBD et 0% de THC dans le produit final. Comme il est issu des fleurs non autorisées à la récolte, la seule forme autorisée en France est sa forme synthétique. Le **cannabis médical ou thérapeutique** est constitué de molécules de THC et de CBD. Le ratio doit être adapté à chaque maladie ou douleur. Une vingtaine de pays au monde dont l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et l'Italie le prescrivent. Le **cannabis récréatif** (marijuana, hashish) est une culture illégale de variétés à fort taux de THC dans les inflorescences. Les dommages sur le cerveau des jeunes (avant 25 ans) sont considérables (schizophrénie, paranoïa...). La France est le 1er pays consommateur en Europe.

RE2020 : UN COLLECTIF POUR LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS



Les acteurs des filières Bois, Biosourcés et Géosourcés pour le bâtiment (dont InterChanvre et Construire en Chanvre), et des experts du bâtiment se sont regroupés pour rédiger ensemble un courrier pour attirer l'attention des quatre ministères concernés sur trois points dans le cadre de la réglementation environnementale 2020 (RE 2020) en cours d'élaboration. Pour que les potentialités des solutions biosourcées puissent s'exprimer, le cadre légal et réglementaire doit prendre en compte leurs performances à leur juste valeur. Or, le calcul actuel de l'impact

carbone des matériaux de construction présente un biais méthodologique défavorable aux matériaux biosourcés. Ils demandent également que deux dispositions clés soient mise en œuvre : la fixation de plafonds d'émission de carbone sur l'ensemble de la durée de vie du bâtiment au-delà desquels il n'est pas possible de construire, et un indicateur précisant la quantité de carbone stocké dans le bâtiment, assorti de niveaux minimum à atteindre.

1. **Écoconstruction et matériaux biosourcés dans la RE2020**



2. **La méthode de calcul carbone utilisée actuellement dans le secteur de la construction est pénalisante pour les matériaux biosourcés.**



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

PAC 2020 ET CHANVRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Rien n'est joué au niveau de la Pac 2020 et tout est encore possible pour la filière chanvre. La commission Environnement souhaiterait en effet ré-ouvrir quasiment tous les articles des trois règlements et notamment celui sur les plans stratégiques nationaux qui définit la politique environnementale de la Pac. La commission Agriculture et développement rural (AGRI) n'avait pas prévu une réouverture aussi large. **InterChanvre**, qui réalise un travail de lobbying à Bruxelles pour obtenir un certain nombre d'avancées, **milite pour** :

- **le maintien du budget global de la Pac.** Le résultat des négociations sur ce sujet dépendra notamment de l'accord sur le prochain budget global de l'UE.
- **le maintien du dispositif actuel des aides couplées.** Certains États Membres demandent sa suppression tandis que d'autres souhaitent une augmentation jusqu'à 23% de couplage. Un compromis proche ou égal au pourcentage actuel (15 % maximum) devrait être trouvé.
- **le taux de THC dans le chanvre industriel limité à 0,2%.** Pour le moment, il n'y a pas de débat sur cet aspect au Conseil.
- **le maintien des règles concernant l'importation de graines et de chanvre brut** (article 189). La position actuelle des États membres est de les maintenir.
- **que le chanvre soit inclus parmi les produits auxquels des normes de commercialisation spécifiques s'appliquent.**

REVUE DE PRESSE

De nombreux articles de presse papier et numériques ainsi que des émissions TV ont mis le chanvre à l'honneur ces deux derniers mois.

Novembre-Décembre 2019 : Bio Linéaire publie « Réglementation du chanvre dans les compléments alimentaires ».

Ça m'intéresse Novembre 2019 : « Les petits secrets du chanvre. »

Les Echos du 31 oct/vend 1er et samedi 2 nov : « Le chanvre prêt à décoller à la faveur de nouveaux usages. »

La Croix du 22 octobre 2019 : « En Vendée, le chanvre tient la corde », article publié suite aux 10 ans de Cavac Biomatériaux.

GEO et Sciences et Avenir du 9 octobre : « L'Île de France, nouveau terrain de jeu du chanvre. »

9 octobre L'infodurable .fr : « La culture du chanvre pour fabriquer des écomatériaux de construction. »

22 octobre, la Chaîne Public Sénat publie un sujet sur le chanvre et les produits Biofib.

21 octobre sur BFM TV : « La culture du chanvre en plein boom en Ile de France. »

17 octobre sur France TV Télématin : « Gourmand, le chanvre en cuisine ! »

1er octobre L'Info.RE : « La Réunion positive au chanvre » au sujet de la mobilisation des agriculteurs pour lancer la filière chanvre dans l'île.

AGENDA

A VENIR



L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FORÊT ET DU BOIS EN ÎLE-DE-FRANCE
LA FORÊT ET LE BOIS VONT-ILS SAUVER LA PLANÈTE ?

Lundi 12 janvier 2020 - À la Cité Fertile, 14 avenue Edouard Vaillant, 93500 Pantin

Le matin

09h15 - Accueil Café

09h30 - 10h00 : Mots d'introduction de Paul Jarquin, Président de France Bois et de Michel Ducloux, Président de France Bois Forêt
Témoignages de la filière, Phytosau et Dignose
Moop en tant que nouveaux adhérents

10h00 - 12h00 : Parcours de l'ancien forestier à la construction bois : témoignages et présentations de projets
Avec :
- Modélus, ONF, FNCOFOR, Maita Chappelle, FCBA, PEFC, ERMArne-ERFrance, Architectes experts de la construction bois biosourcée, Saldes, Ecofer, REI Habitat, etc.

12h00 - 12h15 : Ateliers de Co-construction de la nouvelle Chaîne Construction bois biosourcée

12h15 - 14h30 : Buffet déjeunatoire

L'après-midi

15h00 - 15h15 : Introduction des controverses par Michel Calet, Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris

15h15 - 17h30 : Controverses autour de la biométrie
Est-ce viable et construction bois quel projet commun pour la transition écologique ?
Avec :
- Emmanuelle Cassar, ancienne Ministre, Présidente de Cedex Habitat
- Ivan Sobkowiak, Maire adjoint Rosny-sous-Bois et Conseiller métropolitain en charge de l'CDP
- Jean-François Dhôte, Chercheur à l'INRA
- Laurent Bédouin, Co-Directeur de l'Institut de Transition environnementale de Sorbonne Université
- Isabelle Delamare, Responsable de l'économie Symbolique, Fondation de Dogem
- Catherine Goussier, Présidente de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France
- Jean-Baptiste Rey, Directeur général adjoint ERMArne-ERFrance
- Emmanuel Cécilia, philosophe de l'aménagement, maître de conférence ENHES (sous réserve)

La fin de journée

17h30 - 18h00 : Booster Bois Biosourcée
Lancement de l'appel à projets en présence des membres fondateurs FCBA, Université Paris Est, IFSTTAR, ERMArne, Région Île-de-France, France Bois

18h00 - 18h15 : Mot de clôture d'Alexandra Dublanche, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge de développement économique de l'Agriculture et de la Ruralité

18h15 : Cocktail de clôture

Accès :
Bus : Ligne 249 et 300 - arrêt : Jean Moulin
Métro : Ligne 5 - station : Roche
Métro : Ligne 7 - station : Quatre Chemins
RER : Ligne E - station : Pantin
Tramway : T8B - station : Cité Fertile

Partenaires : Région Île-de-France, France Bois, FBR, Entente des Artisans, CITE Fertile, FRANCE BOIS

13 janvier 2020 : Etats généraux de la forêt et du bois en Ile de France à Pantin (93). InterChanvre et Construire en Chanvre Ile-de-France sont partenaires de cet événement. Pour vous inscrire https://docs.google.com/forms/d/19_Es6uGR_IMCWsbNUGix6ISuw7yYTF8-GVKAfZzMwCU/edit



Du 14 au 16 avril 2020 : 10e Forum international Bois Construction (FBC) à Paris (Grand Palais) avec un focus sur la construction en chanvre.

ÇA S'EST PASSÉ



24 novembre : L'Espace éco-chanvre & fibres végétales a organisé la **journée « Chanvre Saveurs-Santé »** à Noyal sur Vilaine (35).



5 au 7 novembre : Congrès **CELC** (Confédération Européenne du Lin et du Chanvre) à Porto. Y ont été présentés le premier jean 100 % chanvre et français, ainsi qu'une étude d'intelligence économique sur la fibre textile de chanvre à l'international par le cabinet Gherzi. L'objectif était d'évaluer l'évolution du marché naissant du textile de chanvre. Pour le moment, la demande est plus forte que la capacité de production.



5 au 7 novembre : Grand succès pour le **1er sommet international de la construction biosourcée** organisé par la Région Ile-de-France. Avec deux jours de conférence par des experts de niveau international et des témoignages d'élus, et une journée de visite en bus des réalisations en chanvre de la région, cet événement a mis en lumière les initiatives menées aux quatre coins de la planète. Deux temps forts : la remise du premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales et le lancement d'une communauté internationale sur la construction biosourcée.

29 et 30 octobre : Colloque européen sur la bioéconomie.

